

MARCHÉ DE NOËL : CANDIDATURES OUVERTES POUR LES COMMERÇANTS ET ARTISANS DE LA COM'COM

Après le succès du marché de Noël durant la dernière édition du Festival Bonheurs d'Hiver, la Ville de Millau renouvelle ce temps fort, à l'occasion de la douzième édition du festival, les 20, 21 et 22 décembre 2025 ! Vous êtes commerçant ou artisan local et souhaitez profiter d'un étal pour valoriser vos produits ? Alors inscrivez-vous !

Pour s'inscrire, vous devez :

- être commerçant ou artisan local de la Communauté de communes Millau Grands Causses ;
- assurer la tenue d'un stand, durant les trois jours de marché, de 14h00 à 20h00 (horaires d'ouverture au public) ;
- réservez votre espace via le formulaire dédié ;

Les tarifs :

En raison du caractère éphémère du marché, un tarif exceptionnel est proposé pour le métrage de votre stand. Est appliqué un tarif de **1,70 € par jour et par mètre linéaire, soit 5,10 € / ML pour la durée du marché**. Un chèque de caution de **34 €** est également demandé. Un raccordement électrique est proposé pour **1,70 € supplémentaire (valable pour les 3 jours)**. Les stands se tiendront entre la place Foch et la rue Clausel de Coussergues.

Un concours :

Cette année, un vote du public récompensera le stand avec la plus belle décoration de façade et d'étal.

Le formulaire :

Afin de réserver votre espace, vous devez compléter le formulaire dédié, disponible sur les sites de la Ville de Millau et de la Communauté de communes Millau Grands Causses.

Le formulaire est à retourner, accompagné des pièces justifiant de votre activité professionnelle, **avant le 21 novembre 2025** :

- sous format papier à :
Mairie de Millau
Madame la Maire
(service des Droits de Place)
17 avenue de la République – 12101 Millau Cedex
- par mail à : commerce@cc-millaugrandscausses.fr